



Fondation canadienne des droits de la personne

**Programme international de formation en droits
de la personne (PIFDP) 2002**

Rapport d'évaluation

Octobre 2002

Fondation canadienne des droits de la personne
1425, boul. René-Lévesque Ouest, Suite 407
Montréal (Québec)
Canada H3G 1T7
www.chrf.ca

Table des matières

<i>Table des matières</i>	2
<i>Introduction</i>	3
<i>Organisation du rapport</i>	4
<i>Partie I: Contenu et administration du Programme</i>	5
1. But et objectifs du Programme	5
2. Modèle d'apprentissage	5
3. Survol du Programme	6
4. Plan individuel pour mettre son apprentissage en action	6
5. Suivi.....	6
6. Changements apportés au PIFDP 2002.....	7
7. Sélection des participant(e)s	8
8. Profil des participant(e)s	9
<i>Partie II: Évaluation du programme</i>	10
1. Méthode d'évaluation	10
2. Point de vue des participant(e)s sur le contenu du programme	11
3. Point de vue de l'équipe d'animation sur le contenu du programme	15
4. Présentations	15
5. Documentation écrite.....	17
6. L'équipe d'animation.....	17
7. Administration et logistique	17
<i>Partie III: Recommandations</i>	19
<i>Conclusion</i>	21

ANNEXE A : Résultats du Questionnaire général d'évaluation

Introduction

Ce document constitue le rapport d'évaluation du 23^e Programme international de formation en droits de la personne (PIFDP) organisé par la Fondation canadienne des droits de la personne (FCDP). Le programme s'est déroulé au collège John Abbott, à Sainte-Anne-de-Bellevue, au Québec, du 9 au 28 juin 2002. Il a réuni 118 participant(e)s venus de 63 pays, 29 personnes-ressources (9 animatrices/teurs et 20 présentateurs et panélistes), 16 membres du personnel de la FCDP et 7 stagiaires. 15 bénévoles ont de plus offert temps, biens et services. Ce rapport est basé sur les données recueillies à partir de méthodes d'évaluation formelles et informelles.

Le PIFDP est au cœur des activités de la FCDP. De niveau intermédiaire, ce cours intensif de trois semaines est avant tout destiné aux organisations non gouvernementales (ONG) et communautaires (OC) vouées à l'avancement des droits de la personne. La démarche du programme est axée sur les participant(e)s et vise à favoriser l'apprentissage mutuel par l'échange d'expériences entre les divers intervenants : participant(e)s, membres de l'équipe d'animation et personnes-ressources. Durant le PIFDP, les participant(e)s et les animatrices/teurs s'engagent à prendre part à un processus d'enseignement et d'apprentissage mutuels.

Depuis deux ans, le PIFDP s'efforce plus particulièrement de renforcer les capacités organisationnelles en matière d'éducation aux droits de la personne (ÉDP) (l'ÉDP comprend notamment les sessions de formation, campagnes de plaidoyer ou de sensibilisation, etc.); ceci afin de contribuer au développement d'une culture universelle des droits de la personne. Cet accent particulier a orienté à la fois le contenu du programme et le choix des organisations invitées à y participer.

Les résultats de l'évaluation du PIFDP 2002 démontrent clairement que cette orientation a produit les résultats souhaités. 86 % des participant(e)s estiment que le PIFDP a répondu à leurs besoins. 97 % estiment que les objectifs d'ensemble du programme ont été atteints. En moyenne, 97 % ont déclaré que les objectifs des divers courants (ou modules) du programme étaient pertinents à leur travail actuel dans le domaine des droits de la personne. Enfin, 88 % jugent que le PIFDP a permis d'aborder de manière efficace les questions se rapportant aux droits des femmes.

Il est certainement toujours possible d'améliorer et de réviser le programme, mais la FCDP semble être dans la bonne voie, si l'on se fie à cette déclaration unanime (100 % des participant(e)s) : tous recommanderaient à des collègues de leur organisation ou à des compatriotes de participer au PIFDP à l'avenir.

Ce rapport d'évaluation se fonde sur l'information provenant de quatre sources :

- un questionnaire d' « Évaluation générale » couvrant tous les aspects du programme;
- les questionnaires d' « Évaluation de fin du courant » remplis par les participant(e)s pour chacun des huit modules et portant sur le contenu présenté et la méthode utilisée;
- les questionnaires d'« Évaluation de fin du courant » remplis par les animatrices et animateurs pour chacun des huit modules et portant sur le contenu présenté et la méthode utilisée;
- les séances de débriefing réalisées chaque jour avec les animatrices et animateurs.

Organisation du rapport

La **Partie I** du rapport présente des informations générales sur le PIFDP. Cette section porte plus particulièrement sur les objectifs du PIFDP, son processus et le contenu couvert, de même que sur les aspects administratifs et logistiques de la réalisation du programme.

La **Partie II** présente les résultats de l'évaluation du PIFDP.

La **Partie III** présente les conclusions et recommandations élaborées à partir des commentaires.

Partie I: Contenu et administration du Programme

1. But et objectifs du Programme

Le but du PIFDP était de renforcer la capacité des organisations à mettre en œuvre des activités d'éducation en droits de la personne (sessions de formation, campagnes de plaidoyer ou de sensibilisation, etc.), afin de contribuer au développement d'une culture universelle des droits de la personne. Le PIFDP avait pour objectifs de permettre aux participant(e)s :

- d'analyser les questions qu'elles/ils rencontrent dans leur travail à la lumière des valeurs et principes des droits humains universellement acceptés;
- d'explorer les voies par lesquelles l'éducation en droits de la personne peut accroître l'efficacité de leur travail;
- de renforcer la capacité des participant(e)s à appliquer les connaissances acquises dans leur organisation et leur société;
- de faciliter les activités de réseautage et de partenariat essentielles à l'avancement des droits de la personne.

2. Modèle d'apprentissage

Le PIFDP est fondé sur les principes de l'apprentissage pour adultes basé sur l'expérience. L'hypothèse sous-jacente est que la majeure partie du contenu provient des participant(e)s, le Programme constituant le cadre dans lequel s'expriment leurs expériences.

Les participant(e)s ont été répartis en huit groupes d'environ 15 personnes pendant la majeure partie du programme. Il y avait deux groupes francophones et six groupes anglophones. Chacun des groupes devait refléter le mieux possible la diversité des expériences professionnelles, des types d'organisation et des pays d'origine des participant(e)s, et assurer une représentation équitable entre hommes et femmes. Une animatrice ou un animateur a été assigné(e) à chaque groupe. Elle/il a pour rôle de favoriser l'atteinte des objectifs du PIFDP et d'encadrer les participant(e)s tout au long des activités, des études de cas et d'un exercice de simulation prolongé. Les membres de l'équipe d'animation ont été choisis pour leur aptitude à soutenir le processus d'apprentissage, leur connaissance des droits de la personne et leur expérience des techniques d'éducation des adultes. À diverses étapes du PIFDP, les huit groupes ont été réunis, ou de nouveaux groupes ont été formés pour maximiser l'échange d'expériences et la formation de réseaux entre participant(e)s.

3. Survol du Programme

Semaine 1

Les participant(e)s ont appris à connaître les membres de leur groupe de travail et ont participé à des activités visant à développer une dynamique de groupe productive fondée sur le respect mutuel. Elles/ils se sont familiarisé(e)s avec le contenu et la méthodologie du cours, et ont entamé un processus de réflexion sur leur société, le travail de leur organisation et leur propre rôle. Elles/ils ont comparé leurs rôles de militant(e) et d'éducatrice/teur, et ont réfléchi à l'universalité des droits.

Semaine 2

Les participant(e)s ont commencé la semaine en examinant divers aspects de la mondialisation, pour ensuite se pencher sur leur rôle en tant que travailleurs des droits de la personne dans le contexte mondial actuel. Par l'entremise d'études de cas et de discussions, ils ont étudié les principaux instruments internationaux s'appliquant aux droits de la personne afin d'analyser dans quelle mesure ils pourraient les appliquer dans leur propre milieu de travail.

Semaine 3

Des ateliers régionaux ont permis aux participant(e)s d'une même zone géographique d'examiner ensemble les éléments clés de l'efficacité en matière d'observation et de plaidoyer, de même que le rôle joué par ces activités dans l'éducation en droits de la personne. Après avoir synthétisé les éléments abordés depuis le début, ils ont étudié les enjeux actuels en ce qui a trait aux droits de la personne. Ils se sont de plus familiarisés avec les méthodes d'évaluation dans le domaine de l'éducation.

4. Plan individuel pour mettre son apprentissage en action

L'un des objectifs du PIFDP était d'offrir aux participant(e)s des stratégies et des techniques leur permettant de transmettre le savoir et les compétences acquis au cours du programme au sein de leur propre organisation et dans leur société. Tout au long du programme, l'accent est mis sur l'analyse critique, la réflexion et l'application pratique en vue de développer des stratégies d'intervention pour l'avenir. Le Plan individuel a fourni aux participant(e)s un cadre leur permettant d'élaborer un plan concret pour mettre leur apprentissage en action dans le but d'améliorer les capacités de leur organisation en matière d'ÉDP. Intégrée à titre expérimental en 2001, cette composante du programme s'est révélée un véritable succès et elle constituera dorénavant un élément important du PIFDP.

5. Suivi

Quelque 4 à 6 mois après le PIFDP, la FCDDP communique par courriel avec chacun des participant(e)s afin d'assurer un suivi. En plus de s'informer de la progression du Plan individuel, la FCDDP vérifie si

l'expérience du PIFDP s'est révélée pertinente, si elle a été intégrée au travail de l'organisation, et si elle a suscité le développement de réseaux ou d'activités réalisées en partenariat.

6. Changements apportés au PIFDP 2002

Plusieurs des changements apportés au PIFDP 2002 avaient pour but d'axer davantage le programme sur l'ÉDP, et d'intégrer les recommandations émises lors du PIFDP 2001. D'autres changements s'imposaient pour maintenir la pertinence du programme par rapport à l'évolution constante du contexte mondial en matière de droits de la personne. Voici donc les principaux changements réalisés cette année.

Courant 5 Le contexte mondial des droits humains

Les événements du 11 septembre 2001 ont particulièrement marqué la scène mondiale, entraînant nombre de répercussions sur le plan social, économique et politique. Les activités prévues dans ce courant ont été révisées pour faire plus de place à l'analyse du rôle des travailleuses et travailleurs en droits de la personne dans le contexte mondial actuel.

Courant 7 Observation et plaidoyer

Alors que la session de 2001 portait seulement sur l'efficacité de la campagne de plaidoyer, celle de cette année donnait aux participant(e)s l'occasion de concevoir l'ensemble d'une campagne sur le thème du VIH/sida. Plusieurs éléments ont motivé le choix de ce thème : le VIH/sida affecte toutes les régions du monde; c'est une question complexe touchant plusieurs aspects des droits de la personne; l'éducation est un élément clé pour traiter de ce sujet; enfin, il constitue un excellent exemple de la façon dont on peut combiner les questions de droits de la personne et le perfectionnement des techniques de formation.

Courant 8 Évaluation de l'éducation

L'évaluation systématique est essentielle afin de s'assurer de l'utilité des activités éducatives. Cet élément est cependant souvent oublié dans la formation à l'ÉDP. Ce volet a été ajouté au programme de cette année, pour doter les participant(e)s de compétences de base leur permettant de mieux planifier et réaliser l'évaluation de leurs activités en ÉDP.

Accroître l'accent mis sur la méthodologie et la pratique de l'ÉDP tout au long du programme

Pour ce faire, on a, entre autres :

- ajouté au manuel des encadrés ombrés « Techniques d'ÉDP » décrivant la technique et ses utilisations possibles;
- alloué plus de temps aux discussions sur le processus éducatif utilisé lors des différentes activités prévues au programme;
- ajouté un certain nombre de techniques d'éducation en droits de la personne : un atelier d'écriture de chansons avec les Mamies déchaînées, afin d'illustrer et d'expérimenter des techniques de

plaidoyer; l'utilisation du théâtre populaire pour aborder les questions interculturelles et la problématique hommes-femmes.

Apprentissage autonome

Plus de temps a été alloué cette année à l'élaboration des Plans individuels pour mettre l'apprentissage en action (un total de 8 heures).

Mise en œuvre d'une politique contre le harcèlement sexuel

Afin de mieux composer avec les conflits potentiels découlant de la diversité culturelle du groupe, la FCDP a décidé de renforcer son Code de déontologie par l'élaboration et la mise en œuvre d'une « Politique contre le harcèlement sexuel, la discrimination fondée sur le sexe et le harcèlement en raison de l'orientation sexuelle ».

CD-ROM

Les participant(e)s ont l'habitude d'adapter le matériel de la FCDP afin de l'utiliser dans leur propre milieu. Pour favoriser cette pratique, la FCDP leur a donc tous remis cette année un cédérom contenant la version intégrale du manuel des participant(e)s et celui des animatrices/teurs, ainsi que d'autres manuels et documents, en français et en anglais :

- Regional Training Program for Labour Attachés: Protecting Migrant Workers – Strengthening Collaboration in Asia
- Human Rights Monitoring and Advocacy: National Workshop for NGOs
- Training for Human Rights Trainers - Book 1 and 2
- Promoting and Protecting the Rights of Migrant Workers: A UN Road Map - A Guide for Asian NGOs to the International Human Rights System and Other Mechanisms
- Programme africain de formation sur Internet et les droits humains (PAFIDH)
- La promotion et la défense des droits des « Petites Bonnes »
- Analyse des instruments internationaux des droits de la personne

7. Sélection des participant(e)s

La FCDP a contacté ses organisations partenaires dans différentes régions et les organisations liées à la communauté internationale des droits de la personne pour leur demander de suggérer des candidatures au PIFDP. Le personnel de la FCDP participant à des projets régionaux a recherché tout au long de l'année des organisations susceptibles de tirer profit du PIFDP. Ce mode de recrutement à partir de sources fiables a donné de bons résultats et éliminé la nécessité des entrevues sur place. Établi en 1995 et perfectionné d'année en année, le processus de sélection de la FCDP vise à assurer que les candidatures proviennent des organisations les plus susceptibles de réaliser des projets locaux reliés aux droits de la personne. Le Comité de sélection tente aussi d'assurer une représentation équitable quant au sexe et à la provenance géographique. Dans le cadre du processus de sélection, les 600 candidatures reçues par le Comité ont été analysées selon les critères suivants :

Les *organisations* présentant une candidature doivent :

- être une organisation non gouvernementale (ONG), à but non lucratif;
- démontrer un engagement envers la promotion et la protection des droits humains;
- être reconnues pour l'efficacité de leur action;
- être engagées dans des activités d'éducation en droits de la personne, au travers de sessions de formation, de campagnes d'information et de promotion des droits, de dénonciation des violations, etc.;
- faciliter pour leur candidat(e) la retransmission et l'utilisation des connaissances acquises, et ce dès leur retour du Programme.

Les *candidates et candidats* doivent :

- être des membres actifs de leur organisation depuis au moins 2 ans;
- être en mesure d'influencer les activités d'éducation en droits de la personne menées par leur organisation;
- connaître les principes et les instruments internationaux relatifs aux droits humains;
- s'engager à retransmettre les connaissances acquises à leurs collègues et autres personnes impliquées dans leur travail;
- être sensibles aux problématiques soulevées par le travail en groupes multiculturels, et respecter la diversité;
- maîtriser soit le français ou l'anglais.

8. Profil des participant(e)s

La 23^e session a rassemblé 118 participant(e)s (soit 69 femmes et 49 hommes) provenant de 63 pays dans les régions suivantes (Tableau 1):

Région	Nombre de participant(e)s
Afrique	38
Asie du sud	12
Asie du sud-est	22
Autres pays asiatiques	3
Europe centrale/de l'est et Asie centrale	23
Canada	8
Amérique latine et antilles	11
Autres (Australie)	1
TOTAL	118

Tableau 1: Participant(e)s selon la région.

88 participant(e)s étaient anglophones et 30 étaient francophones. 86 ont indiqué qu'ils participaient directement à des activités d'ÉDP, ce qui n'était pas le cas des 32 autres. L'âge des participant(e)s s'échelonnait de 21 à 63 ans, avec une moyenne de 36 ans.

Même si la FCDP tente de respecter l'équilibre entre les sexes au moment de la sélection, mais des facteurs incontrôlables rendent parfois la chose impossible. Le PIFDP de cette année réunissait 30 % moins d'hommes que de femmes. On peut imputer ce déséquilibre à divers facteurs, les deux plus importants étant les suivants : les candidats africains masculins se sont heurtés à des difficultés sérieuses pour l'obtention des visas et nous avons reçu une grande majorité de candidatures féminines en provenance d'Europe centrale et d'Europe de l'Est.

Partie II: Évaluation du programme

1. Méthode d'évaluation

Pour assurer le caractère actuel et la pertinence du PIFDP, tant sous l'angle du contenu que sous l'angle de la méthodologie, la FCDP a révisé le programme à partir des divers points de vue exprimés. Outre les évaluations des participant(e)s, les commentaires de l'équipe d'animation et ceux des personnes-ressources, le Comité des programmes de la FCDP a évalué dans quelle mesure le PIFDP répondait aux besoins actuels des travailleuses et travailleurs en droits de la personne, en tenant compte de l'évolution du contexte mondial.

L'évaluation portait sur le contenu du PIFDP, la méthodologie utilisée et la réalisation du programme, abordant plus particulièrement :

- Les objectifs du programme et des courants ;
- Le contenu du programme, la méthodologie et les présentations formelles;
- Les animatrices et animateurs ;
- Le matériel pédagogique ;
- Les installations et l'organisation logistique, ainsi que les événements sociaux.

Ce rapport d'évaluation est fondé sur l'information recueillie des sources suivantes :

- un questionnaire d'« Évaluation générale » couvrant tous les aspects du programme (Annexe A);
- les questionnaires d'« Évaluation de fin du courant » remplis par les participant(e)s pour chacun des huit modules et portant sur le contenu présenté et la méthode utilisée;
- les questionnaires d'« Évaluation de fin du courant » remplis par les animatrices et animateurs pour chacun des huit modules et portant sur le contenu présenté et la méthode utilisée;
- les séances de débriefing réalisées chaque jour par les animatrices et animateurs.

Les questionnaires portant sur chacun des courants ont été remplis par les participant(e)s et les membres de l'équipe d'animation lors de séances d'« évaluation/débriefing » tenues tout au long des trois semaines. Le taux de retour moyen des questionnaires a été de 92 %, variant de 87 % pour le Courant 6 à 97 % pour le Courant 2. Le dernier jour du PIFDP, les participant(e)s ont disposé d'une heure et demie pour compléter le questionnaire d'« Évaluation générale ». 91 % des 118 personnes présentes ont retourné ce questionnaire. Le processus d'évaluation a impliqué la collecte et le traitement d'environ 1100

questionnaires remplis par les participant(e)s et les membres de l'équipe d'animation tout au long de la période de trois semaines.

2. Point de vue des participant(e)s sur le contenu du programme

Dans cette section du rapport, les quatre grands objectifs du programme serviront de cadre pour l'étude des résultats du questionnaire d'« Évaluation générale » du PIFDP 2002. Les résultats des questionnaires relatifs à un courant particulier figurent sous l'objectif qui s'applique (Annexe B). Une grande majorité de participant(e)s, en disant « d'accord » ou « tout à fait d'accord », estime que le programme a atteint ses objectifs généraux (97 %) et les objectifs prévus pour chacun des courants (93 %). En outre, les participant(e)s ont indiqué dans une moyenne de 97 % que les objectifs visés pour chacun des courants étaient pertinents par rapport à leur travail actuel dans le domaine des droits de la personne.

Objectifs globaux du programme

Objectif : Le PIFDP a permis aux participant(e)s d'analyser les questions rencontrées dans leur travail à la lumière des valeurs et principes des droits humains universellement acceptés.

97 % des participant(e)s estiment que cet objectif a été atteint (en répondant « d'accord » ou « tout à fait d'accord »). L'analyse des questions et des situations repose en grande partie sur une meilleure compréhension des valeurs et principes rattachés aux droits de la personne. Pour évaluer l'effet du programme, on a demandé aux participant(e)s d'indiquer leur niveau de compréhension de divers sujets ou instruments couverts par le Programme une fois celui-ci terminé. Les participant(e)s ont déclaré dans une moyenne de 87 % que leur niveau de compréhension était plus élevé ou beaucoup plus élevé à la suite de leur participation au PIFDP (voir le Tableau 2).

Système des droits humains internationaux	Niveau de compréhension meilleur que ou supérieur à celui au début du PIFDP
La Déclaration universelle des droits de l'homme	84%
Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques	87%
Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels	89%
La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	86%
La Convention relative aux droits de l'enfant	86%
Le Pacte international sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale	87%
La Décennie des Nations Unies pour l'éducation aux droits de l'homme	89%

Tableau 2 : Meilleure compréhension suite au PIFDP.

Les questionnaires pour chacun des courants indiquent des résultats similaires quant à l'atteinte de cet objectif. Dans le Courant 2, « Partir d'où nous en sommes », les participant(e)s ont eu l'occasion de partager des expériences personnelles et professionnelles reliées aux droits de la personne, afin de mieux saisir la diversité des contextes et des sociétés où se déroule leur travail. 98 % estiment que les objectifs de ce courant ont été atteints (en répondant « d'accord » ou « tout à fait d'accord ») et qu'ils étaient pertinents par rapport à leur travail dans le domaine des droits de la personne.

Dans le Courant 5, « Le contexte mondial des droits humains », les participant(e)s ont examiné selon divers points de vue l'impact de la mondialisation sur les droits de la personne et le développement démocratique, ainsi que des stratégies visant à contrer ces effets grâce à l'ÉDP. 96 % ont indiqué que les objectifs visés par ce courant étaient pertinents par rapport à leur travail dans le domaine des droits de la personne et 94 % en moyenne estimaient que deux des objectifs du courant avaient été atteints (en répondant « d'accord » ou « tout à fait d'accord »); 19 % des participant(e)s jugeaient, en revanche, que le courant n'avait pas traité de manière adéquate de l'impact de la mondialisation sur les droits des femmes et des enfants.

Dans le Courant 6, « Normes et mécanismes relatifs aux droits de la personne », les participant(e)s ont examiné le concept d'une démarche fondée sur les droits et se sont familiarisés avec les normes internationales en matière de droits de la personne. 98 % étaient d'accord ou tout à fait d'accord sur le fait qu'ils avaient acquis une connaissance pratique des normes et mécanismes internationaux dans le domaine et examiné la pertinence éventuelle de ces instruments dans leur travail quotidien. 95 % ont indiqué que les objectifs visés par le Courant 6 étaient pertinents pour leur travail. Ces résultats fort encourageants sont cependant tempérés par les commentaires, qui soulignent le besoin d'améliorer certains éléments du courant. 25 personnes soulignent que le temps alloué pour l'analyse des instruments internationaux était insuffisant, un commentaire appuyé par l'équipe d'animation lors du débriefing. 5 francophones expriment le besoin de traiter des mécanismes régionaux. En outre, les personnes-ressources ont émis des suggestions très concrètes en vue d'améliorer l'efficacité de ce courant. L'ensemble de ces réactions permettra à la FCDP de réviser le courant pour mieux l'adapter aux besoins.

Objectif : Le PIFDP a permis aux participant(e)s d'explorer les voies par lesquelles l'éducation en droits de la personne peut accroître l'efficacité de leur travail.

Quand il leur a été demandé d'indiquer dans quelle mesure ils étaient d'accord avec cet énoncé, 96 % des participant(e)s se sont dits d'accord ou tout à fait d'accord. Il leur a également été demandé si la démarche intégrée du PIFDP les avait mieux préparés à concevoir et animer des activités de formation en

droits de la personne. Dans les programmes en droits de la personne, une « démarche intégrée » consiste à combiner le contenu relatif aux droits de la personne (instruments internationaux, connaissances sur le VIH/sida, etc.) et le renforcement des capacités de formation (animation, conception de programmes, etc.). 84 % des participant(e)s ont indiqué que cette démarche avait développé leurs compétences, alors que 15 % ont indiqué un résultat plus mitigé (« un peu »).

Une fois encore, l'évaluation de chacun des courants présente des résultats similaires quant à l'atteinte de cet objectif. Le Courant 1, « Présentations » présentait les fondements du programme. On y a détaillé la philosophie à la base du PIFDP, le contenu couvert par le programme et la méthodologie participative. 100 % des participant(e)s ont indiqué que les objectifs du Courant 1 étaient pertinents par rapport à leur travail actuel en droits de la personne.

Dans le Courant 3, « Développer une culture mondiale des droits humains », les participant(e)s ont exploré le potentiel de l'éducation en droits de la personne en tant qu'instrument de changement social et réfléchi à la façon dont l'ÉDP pouvait rendre leur travail plus efficace. Pour chacun des quatre objectifs de ce courant, 93 % étaient d'accord ou tout à fait d'accord avec le fait que les objectifs avaient été atteints. 98 % ont indiqué que les objectifs étaient pertinents par rapport à leur travail.

Dans le Courant 7, « Observation et plaidoyer », les participant(e)s ont examiné les éléments essentiels à l'observation et au plaidoyer, ainsi que le rôle de ces activités dans le cadre de l'éducation aux droits de la personne. Ils se sont aussi familiarisés avec une technique de formation, la « simulation ». Une moyenne de 92 % a estimé que ces deux objectifs avaient été atteints (en répondant « d'accord » ou « tout à fait d'accord »). 15 % des participant(e)s jugeaient cependant que le troisième objectif, « Explorer les possibilités en matière de campagnes régionales de plaidoyer et d'éducation », n'avait pas été atteint. Même si l'activité de simulation est réalisée en groupes régionaux, il ne reste peut-être plus assez de temps ou d'énergie à la fin de l'activité pour se concentrer sur des initiatives conjointes.

Objectif : Le PIFDP a renforcé la capacité des participant(e)s à appliquer les connaissances acquises dans leur organisation et leur société.

Lorsqu'il a été demandé aux participant(e)s d'indiquer dans quelle mesure elles/ils étaient d'accord avec l'énoncé ci-dessus, 97 % ont déclaré être d'accord ou tout à fait d'accord. Comme l'un des buts visés par le PIFDP est d'améliorer l'efficacité des activités d'ÉDP mises sur pied par les organisations participantes, le programme s'est concentré sur le transfert des acquis, c'est-à-dire l'application des nouvelles connaissances au contexte du travail. Au moment de présenter leur candidature, les candidates et candidats devaient examiner avec leur organisation la façon dont elles/ils pourraient appliquer leur

apprentissage une fois le programme terminé. Il a été demandé aux participant(e)s du PIFDP 2002 d'élaborer un « Plan individuel pour mettre l'apprentissage en action » dans le cadre du programme. La FCDP a recueilli et étudié 106 plans individuels produits au cours des trois semaines.

99 % des participant(e)s se sont dits d'accord ou tout à fait d'accord avec le fait que la préparation des plans individuels pour mettre l'apprentissage en action constituait un instrument pratique pour planifier la façon dont elles/ils allaient appliquer le savoir et les compétences acquis au cours du PIFDP. 99 % se sont aussi dits d'accord ou tout à fait d'accord sur le fait qu'ils avaient pu élaborer un plan susceptible d'être appliqué de manière réaliste au sein de leur organisation. Cela démontre clairement la pertinence de cette activité, et souligne l'importance d'assurer le suivi des plans individuels.

Objectif : Le PIFDP a facilité les activités de réseautage et de partenariat essentielles à l'avancement des droits de la personne.

Quand il a été demandé aux participant(e)s d'indiquer dans quelle mesure elles/ils étaient d'accord avec l'énoncé ci-dessus, 99 % se sont dits d'accord ou tout à fait d'accord. Tout au long du PIFDP, la FCDP a multiplié les occasions de favoriser l'établissement de réseaux entre participant(e)s. Tout d'abord, les groupes de travail formés sont aussi diversifiés que possible, tant sur le plan de la provenance géographique que sur le plan de l'activité professionnelle. Les participant(e)s ont eu l'occasion de travailler au sein de plusieurs groupes au cours des trois semaines. Le regroupement se faisait tantôt selon la région, au hasard, ou par la combinaison de deux groupes de travail. Le but visé était d'exposer les participant(e)s à des interactions avec le plus grand nombre de personnes possible. Les diverses activités sociales offertes durant le temps libre ont de plus permis aux participant(e)s d'apprendre à mieux se connaître.

Pendant le PIFDP, la FCDP a fourni trois outils distincts pour aider à établir et à maintenir des réseaux : le répertoire des participant(e)s, le « Forum ouvert » et les listes d'anciens participant(e)s du PIFDP des diverses régions. Le répertoire comprenait les coordonnées de l'ensemble des 118 participant(e)s, des 9 membres de l'équipe d'animation, des 16 membres du personnel de la FCDP, des 20 personnes-ressources, de même que des 7 stagiaires. Il s'est révélé un outil précieux pour planifier les futurs programmes et projets réalisés en collaboration. Deux jours du PIFDP ont été consacrés (à la fin de la première et de la deuxième semaine) à des ateliers organisés par les participant(e)s selon la « technologie du forum ouvert ». Ces séances donnaient aux participant(e)s l'occasion de discuter d'un sujet qu'elles/ils avaient choisi et de former des réseaux avec les personnes s'y intéressant elles aussi. Chacune des séances a fait l'objet d'un rapport qui était ensuite remis aux participant(e)s, les « comptes rendus du forum ouvert ».

3. Point de vue de l'équipe d'animation sur le contenu du programme

C'est la première année qu'étaient utilisés des questionnaires pour recueillir de manière systématique le feedback des animatrices et animateurs. L'information recueillie portait principalement sur le contenu et la conception des diverses activités. L'analyse de cette information n'entre donc pas dans le cadre de ce rapport. La FCDP étudiera attentivement le feedback de l'équipe d'animation au moment de réviser le programme de l'an prochain. Plusieurs ont déploré le « manque de temps » alloué à chacune des activités, mais le problème était loin d'être aussi marqué qu'en 2001. Celles et ceux qui avaient déjà animé un PIFDP s'accordaient généralement à dire que le nouveau rythme et le temps alloué aux activités lors du PIFDP 2002 étaient plus faciles à gérer et plus propices à l'apprentissage que lors des années précédentes.

4. Présentations

Même si elle a adopté une démarche axée sur les participant(e)s, la FCDP reconnaît néanmoins le besoin de faire appel à des personnes-ressources pour présenter certaines informations de manière plus traditionnelle. Les présentations formelles et les discussions en panel constituent donc toujours un élément important du PIFDP. Le PIFDP 2002 a permis aux participant(e)s de bénéficier de l'apport de personnes-ressources qui ont abordé un large éventail de sujets et d'enjeux reliés aux droits de la personne. La diversité et la qualité des personnes-ressources invitées démontrent bien la richesse du réseau auquel la FCDP peut faire appel pour réaliser des programmes efficaces et pertinents.

Le Tableau 3 présente la liste complète des personnes-ressources ayant participé au PIFDP de cette année.

Nom	Organisation	Pays
Maryse Alcindor	Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec (CDPDJ)	Canada
Hon. Warren Allmand	Ancien président, Droits et démocratie	Canada
Sneh Aurora	Fondation canadienne des droits de la personne	Canada
Jean-Clément Bagré	Mouvement burkinabé des droits de l'homme et des peuples (MBDHP)	Burkina Faso
Annie Bunting	Université York	Canada
Roger Clark	Amnistie International	Canada
François Crépeau	Université de Montréal, RQDI	Canada
Ahmed El Obaid El Obaid	Université McGill, Faculté de droit	Canada
Mario Gomez	University de Colombo, Faculté de droit	Sri Lanka
Elena Ippoliti	Haut-commissariat aux droits de l'homme	Suisse
Lucie Lamarche	Université de Québec à Montréal, Département des sciences juridiques	Canada
Philippe LeBlanc	Délégué permanent de l'Ordre dominicain aux Nations unies à Genève	Canada
Lanie Melamed	Mamies déchaînées, section Montréal	Canada
Mise au Jeu Montréal	Équipe de théâtre populaire	Canada
David Patterson	Le Réseau juridique canadien VIH/sida	Canada
Dimitrina Petrova	European Roma Rights Center	Hongrie
Rohaes Iain Philipps	Anciennement, Chargé d'éducation et des affaires culturelles pour l'Assemblée des premières nations	Canada
I.A. Rehman	Human Rights Commission of Pakistan	Pakistan
Cecilia Thompson	Minorities Project International	Suisse
Stephen Toope	Université McGill, Faculté de droit	Canada

Tableau 3: Personnes ressource au PIFDP 2002

Les participant(e)s ont réagi de manière positive à chacune des sept présentations officielles offertes tout au long des trois semaines du PIFDP. En moyenne, elles/ils ont indiqué que les présentations étaient bonnes ou très bonnes, selon les critères suivants :

- pertinence du sujet par rapport aux besoins des participant(e)s (90 %)
- pertinence des exemples utilisés (92 %)
- habiletés de communication des présentatrices et présentateurs (92 %)

Il est intéressant de souligner qu'en moyenne, 68 % des participant(e)s avaient auto-évalué comme bonne ou très bonne leur connaissance préalable des sujets abordés lors des présentations. Même si le sujet leur était familier, elles/ils ont tout de même jugé que les présentations répondaient à leurs besoins, ce qui dénote que le choix des sujets et des personnes chargées de les présenter était approprié.

5. Documentation écrite

95 % des participant(e)s ont évalué la qualité générale du manuel des participant(e)s comme bonne ou très bonne. 96 % ont évalué celle des textes des manuels de lectures comme bonne ou très bonne. Le Centre de documentation du PIFDP a été installé dans un site plus central que par les années passées pour en faciliter l'accès. Les participant(e)s ont utilisé cette ressource pour consulter des documents relatifs aux droits de la personne, et 90 % ont qualifié l'aide offerte au Centre de bonne ou très bonne.

6. L'équipe d'animation

La qualité de l'équipe d'animation est un élément essentiel au succès du programme. En moyenne, 98 % des participant(e)s ont évalué leurs animatrices ou animateurs comme bons ou très bons, selon les critères suivants :

- présenter des explications claires et résumer les discussions;
- favoriser la participation des membres du groupe aux activités;
- souligner le lien entre les diverses activités prévues au programme;
- maintenir l'équilibre entre les besoins des individus et ceux du groupe.

7. Administration et logistique

Pour étudier la progression du PIFDP au fil des ans, est indiqué au Tableau 4 l'indice de satisfaction quant aux sessions tenues les années passés. Il importe de se rappeler que les éléments du questionnaire

d'évaluation des sessions du PIFDP portant sur l'administration et les services étaient identiques en 2000, 2001 et 2002, mais les questionnaires utilisés étaient différents en 1998 et 1999.

Organisation et installations	1998	1999	2000	2001	2002
Correspondance et communications avant l'arrivée au Canada	74	86	87	92	89
Informations dans le Guide du programme	93	97	97	96	98
Orientation sur le campus (affiches, etc.)	77	77	95	89	N/A
Communication des informations lors du programme	84	83	91	92	97
Qualité de l'aide offert par le personnel et leur disponibilité	82	93	93	94	97
Qualité des salles de cours	74	79	97	87	95
Salles pour les sessions plénières	56	84	89	92	92
Qualité de l'hébergement	52	88	97	83	95
Qualité et variété de la nourriture	17	36	71	37	60
Service offert par la cafétéria	40	68	88	67	82
Services de communications sur le site	84	63	78	72	86

Tableau 4: Évaluation de l'administration du programme et des installations (% des participant(e)s ayant répondu « bon » ou « très bon »).

Parmi les différences qu'il est intéressant de noter entre les évaluations de 2001 et celles de 2002, on retrouve : qualité du logement et des chambres (+12 %), qualité et variété de la nourriture (+23 %), service des repas et accessibilité (+15 %). Fait intéressant, le logement et les chambres étaient exactement les mêmes qu'en 2001, ce qui laisse croire que les préférences personnelles jouent un rôle important dans le domaine.

Partie III: Recommandations

Réviser le Courant 6 « Normes et mécanismes relatifs aux droits humains »

Composante essentielle du PIFDP, le Courant 6 introduit les participant(e)s à la protection internationale des droits de la personne et examine la pertinence éventuelle des normes et standards internationaux dans le cadre du travail qu'ils réalisent dans le domaine des droits de la personne. Même si 98 % des participant(e)s estiment que l'objectif du courant a été atteint (répondant « d'accord » ou « tout à fait d'accord »), et que 95 % conviennent que l'objectif était pertinent par rapport à leur travail actuel en droits de la personne, les commentaires de l'ensemble des intervenants – participant(e)s, membres de l'équipe d'animation et personnes-ressources – ont souligné le besoin d'améliorer certains domaines précis. L'une des recommandations à laquelle nous devons donner suite est de consacrer plus de temps à l'analyse des divers instruments et à une discussion approfondie avec l'aide de personnes-ressources. Nous étudierons aussi la possibilité d'utiliser d'autres études de cas.

Consacrer plus de temps aux discussions approfondies

Certain(e)s participant(e)s ont mentionné que les discussions restaient parfois à un niveau « superficiel », faute de temps pour approfondir davantage. L'analyse des commentaires à ce sujet a révélé que les participant(e)s estiment avoir manqué de temps pour des discussions approfondies dans le cas des courants suivants :

- Courant 3, « Développer une culture mondiale des droits humains » (18 commentaires) ;
- Courant 3, « Trouver un terrain commun » (12 commentaires).

Dans les autres courants, on retrouvait cinq commentaires ou moins à ce sujet. Il faut noter que les animatrices et animateurs qui n'en étaient pas à leur première année ont indiqué que le rythme et le temps alloué s'était beaucoup améliorés. La FCDP continuera néanmoins de se pencher sur la question afin d'arriver à un équilibre adéquat entre les besoins des individus et ceux du groupe.

Étudier la possibilité de co-animer les groupes

Cette année, la FCDP a utilisé la co-animation dans l'un des groupes anglophones, à titre de projet pilote. Le feedback informel recueilli lors des séances de débriefing a révélé que cette nouvelle formule avait été très appréciée. C'est une double réussite aux yeux de la FCDP, puisque la personne chargée de la co-animation avait participé au PIFDP 1999 – l'utilisation de personnes ayant déjà bénéficié de la formation du PIFDP dans le cadre d'activités de formation subséquentes est un indicateur de l'efficacité du programme. La FCDP étudiera la possibilité d'utiliser à nouveau cette formule dans les futurs PIFDP.

Réviser les objectifs de chacun des courants

La FCDDP révisera les objectifs pour assurer qu'ils reflètent bien le contenu présenté dans le courant, dans le but de les rendre plus clairs pour les participant(e)s. Cette révision permettra aussi de procéder à une évaluation plus efficace des objectifs du PIFDP.

Mettre davantage l'accent sur l'ÉDP en tant qu'instrument de changement social

Le caractère unique de la démarche intégrée du PIFDP – contenu relatif aux droits de la personne (savoir, compétences, attitudes et valeurs) et processus – incite les participant(e)s à réfléchir non seulement au contenu du programme, mais aussi au processus utilisé. Le PIFDP s'y applique déjà en incitant les participant(e)s à réfléchir à la façon dont ils vont poursuivre leur travail en ÉDP : discussions formelles sur les questions de méthodologie –avantages et inconvénients inhérents à l'utilisation des études de cas – et débriefings quotidiens pour discuter de l'adaptation éventuelle des activités en fonction d'autres contextes. À l'avenir, on accordera aussi plus d'importance à la façon de réaliser des activités d'ÉDP, à leur contenu, aux résultats souhaités et à l'évaluation des résultats.

Conclusion

Dans l'ensemble, les résultats du PIFDP 2002 se sont révélés positifs. Au terme du 23^e Programme international de formation en droits de la personne (PIFDP), il a été demandé aux participant(e)s d'indiquer ce que le programme leur avait appris de plus important. On peut regrouper les réponses en trois grandes catégories : méthodologie participative (39 %), nouvelles compétences (dont l'observation et le plaidoyer) applicables au travail en droits de la personne (36 %) et sentiment de solidarité et d'activisme à l'échelle internationale (25 %). Ces trois éléments contribuent de manière importante au renforcement de leurs capacités en éducation aux droits de la personne. Vu le caractère nécessairement limité du soutien offert par la FCDP une fois le programme terminé, les anciennes et les anciens participant(e)s du programme 2002 sont donc les premiers responsables de la mise en œuvre de leurs plans individuels et de la diffusion de leurs résultats. On peut espérer que les participant(e)s de la session 2002 suivront les traces de celles et ceux qui les ont précédés en 2001, dont 68 % ont mis en œuvre leur plan individuel. En plus de favoriser l'intégration du savoir, des compétences, des attitudes et des valeurs nouvellement acquis dans le travail des participant(e)s, les plans individuels constituent un outil précieux pour évaluer l'impact du PIFDP.

Dans leur grande majorité, les participant(e)s sont repartis satisfaits du PIFDP. Un participant a écrit : « C'est la première fois que je participe à ce programme, et mon pays est honoré que nous ayons été invités au PIFDP : ce fut une chance extraordinaire non seulement pour moi, mais aussi pour mon pays! Le programme est bien planifié et magnifiquement exécuté – je n'imagine même pas comment je pourrais reproduire un événement d'une telle ampleur, mais cela a certainement été une source d'inspiration remarquable! C'est un processus d'apprentissage formidable et je n'ai aucune hésitation à recommander ce programme! Continuez, PIFDP! ».

Tant que la FCDP continuera de susciter un tel enthousiasme chez les participant(e)s, nous pouvons être certains que le PIFDP aura des retombées positives.

ANNEXE A :

Résultats du Questionnaire général d'évaluation

Note : les données sont fondées sur l'avis exprimé par les personnes ayant répondu au questionnaire; leur nombre est précisé à côté du pourcentage indiqué entre parenthèses.

Partie A – Contenu et déroulement de programme

Veillez cocher les cases pertinentes.

1. Objectifs du Programme

	Fortement en désaccord	En désaccord	En accord	Vraiment en accord
Le PIFDP m'a permis :				
a) d'analyser les questions et les situations que je rencontre dans mon travail à la lumière des valeurs et principes des droits humains universellement acceptés.	1 (0,9)	2 (1,9)	57 (52,8)	48 (44,4)
b) d'explorer des méthodes susceptibles d'accroître l'efficacité de mon travail en droits de la personne.	1 (0,9)	3 (2,8)	50 (46,3)	54 (50,0)
c) de développer ma capacité de mise en application des connaissances acquises au cours du Programme, au sein de mon propre organisme et dans ma collectivité.	0 (0,9)	1 (0,9)	44 (41,5)	61 (57,5)
d) de faciliter les activités de réseautage et de partenariat essentielles à l'avancement de la cause des droits de la personne.	0 (0,0)	3 (2,8)	48 (45,3)	55 (51,9)

2. Votre familiarité avec le système international des droits de la personne

Évaluez votre familiarité avec les instruments/sujets ci-dessous en encerclant le chiffre approprié. Aidez-vous de la légende en bas du tableau.

Système des droits humains internationaux	Même niveau de compréhension qu'avant le PIFDP	Meilleur niveau de compréhension qu'avant le PIFDP	Niveau supérieur de compréhension qu'avant le PIFDP
La Déclaration universelle des droits de l'homme	17 (16,0)	40 (37,7)	49 (46,2)
Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques	14 (13,2)	52 (49,1)	40 (37,7)
Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels	12 (11,5)	47 (45,2)	45 (43,3)
La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	15 (14,0)	47 (43,9)	45 (42,1)
La Convention relative aux droits de l'enfant	15 (14,2)	52 (49,1)	39 (36,8)
Le Pacte international sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale	14 (13,3)	57 (54,3)	34 (32,4)
La Décennie des Nations Unies pour l'éducation aux droits de l'homme	12 (11,4)	56 (53,3)	37 (35,2)

3. Général

	Non	Parfois	La plupart du temps	Oui
a) Pensez-vous que votre groupe a suivi le programme tel que propose dans le manuel ?	2 (1,9)	1 (1,0)	24 (22,9)	78 (74,3)

Commentaires :

4. Méthodologie

	Oui	Un peu	Non
L'approche intégrée du programme PIFDP (une approche qui fusionne le contenu et le processus) m'a permis à développer ma capacité à créer et animer des sessions de formation	90 (84,1)	16 (15,0)	1 (0,9)

Commentaires :

5. Documentation écrite

	Très faible	Faible	Bonne	Très bonne
a) Qualité du manuel des participant(e)s	0 (0,0)	5 (4,6)	27 (25,0)	76 (70,4)
b) Qualité des documents du manuel de lectures	1 (1,0)	3 (2,9)	41 (39,4)	59 (56,7)

Commentaires :

6. Plan individuel pour mettre mon apprentissage en action

	Fortement en désaccord	En désaccord	En accord	Vraiment en accord
a) Le plan individuel a représenté une méthode concrète pour planifier comment transférer et appliquer les connaissances et les aptitudes que j'ai acquises durant le programme.	1 (0,9)	0 (0,0)	47 (44,3)	58 (54,7)
b) J'ai pu élaborer un plan susceptible d'être appliqué de manière réaliste au sein de mon organisation.	0(0,0)	1 (1,0)	45 (43,7)	57 (55,3)
c) Le feedback des autres participants a été utile pour préparer mon plan.	0 (0,0)	10 (10,0)	53 (53,0)	37 (37,0)

7. Animatrices/Animateurs

L'animatrice-animateur de mon groupe a démontré :

	Très faible	Faible	Bon	Très bon
a) son aptitude à expliquer clairement et à synthétiser les discussions	0 (0,0)	3 (2,8)	22 (20,4)	83 (76,9)
b) son aptitude à créer un environnement d'apprentissage sûr et ouvert (pour exprimer ses opinions et échanger les idées)	0 (0,0)	1 (0,9)	19 (17,4)	89 (81,7)
c) son aptitude à souligner les liens entre les différentes activités du programme	0 (0,0)	2 (1,8)	28 (25,7)	79 (72,5)
d) son aptitude à assurer un équilibre entre besoins personnels et besoins du groupe	0 (0,0)	2 (1,9)	15 (13,9)	91 (84,3)

Commentaires :

8. Maintenant que vous avez complété le programme, quelle est, selon vous, le niveau du PIFDP ?

7 (6,9)	Débutant
40 (39,6)	Intermédiaire
54 (53,5)	Avancé

9. Quelle fut la chose la plus importante que vous ayez apprise au cours du PIFDP ?

10. Ayant terminé le programme PIFDP, veuillez indiquer ce qui a été le plus utile pour vous par rapport aux catégories suivantes :

Connaissances : _____

Habilités : _____

Attitudes : _____

11. En vous basant sur les travaux préparatoires auxquelles vous avez travaillé avant la formation, pensez-vous que le PIFDP a rencontré vos besoins ? Si oui, pourquoi, si non, pourquoi pas ?

12. Quelles sont vos impressions du programme en général?

Partie B – Directions futures

Veillez répondre aux questions suivantes afin de nous aider à améliorer notre programme.

1. Recommanderiez-vous à d'autres personnes de votre organisation ou de votre pays de participer à ce programme ?

105 (100) a) Oui, certainement et sans hésitation

0 (0,0) b) Non, je ne le recommanderais à personne

Si oui, pourquoi, si non, pourquoi pas ?

2. Y a-t-il eu des occasions où l'on a pu explorer efficacement les problèmes liés aux droits de la femme au cours du Programme ?

88 (99,0) Oui

12 (12,0) Non

Commentaires:

3. Quels sont, selon vous, les avantages d'offrir le PIFDP au Canada ?

4. De quelle façon pourrez-vous continuer les activités de maillage avec les personnes que vous avez connues lors du PIFDP ? Comment la FCDP pourrait-elle vous apporter son appui dans ce projet ?

Partie C - Administration, Logistique, Événements spéciaux

Veillez cocher les cases pertinentes.

	Très faible	Faible	Bon	Très bon
1. Communications				
a) Communications avec le FCDP avant votre arrivée	3 (2,9)	9 (8,7)	44 (42,3)	48 (46,2)
b) Information dans le Guide du PIFDP	0 (0,0)	2 (1,9)	41 (38,7)	63 (59,4)
c) Diffusion de l'information pendant le Programme	0 (0,0)	3 (2,8)	40 (37,4)	64 (59,8)
d) Assistance et disponibilité du personnel de la FCDP	1 (1,0)	2 (1,9)	33 (31,7)	68 (65,4)
2. Logistique				
a) Qualité des salles de classe	1 (0,9)	4 (3,8)	50 (47,2)	51 (48,1)
b) Qualité des salles de plénière	1 (1,0)	7 (6,7)	54 (51,9)	42 (40,4)
c) Qualité de l'hébergement	1 (0,9)	4 (3,8)	57 (53,8)	44 (41,5)
d) Qualité de l'assistance du Centre de documentation	1 (1,0)	8 (8,1)	46 (46,5)	44 (44,4)
e) Qualité et variété de la nourriture	5 (4,9)	36 (35,3)	49 (48,5)	12 (11,8)
f) Service et commodité des repas	0 (0,0)	19 (18,3)	57 (54,8)	28 (26,9)
g) Services de communication sur place (messages téléphoniques; télécopies, Internet, courrier électronique, etc.)	0 (0,0)	14 (13,7)	42 (41,2)	46 (45,1)

3. Événements spéciaux

	N'ai pas participé	Faible	Bon	Très bon
a) Session d'orientation (le 9 juin)	4 (3,9)	4 (3,9)	54 (52,9)	40 (39,2)
b) Cérémonie d'ouverture (le 10 juin)	4 (3,9)	4 (3,9)	50 (48,5)	45 (43,7)
c) Dîner en famille (le 14 juin)	8 (7,7)	3 (2,9)	18 (17,3)	75 (72,1)
d) Voyage à Ste-Anne-de-Bellevue (le 15 juin)	61 (66,3)	5 (5,4)	16 (17,4)	10 (10,9)
e) Voyage à Montréal (le 16 juin)	24 (25,0)	20 (20,8)	38 (39,6)	14 (14,6)
f) Dîner préparé par les participant(e)s (le 21 juin)	2 (1,9)	2 (1,9)	33 (31,4)	68 (64,8)
g) Voyage à Ottawa (le 22 juin)	26 (26,8)	1 (1,0)	28 (28,9)	42 (43,3)

4. Présentations en Soirée

	N'ai pas participé	Faible	Bon	Très bon
a) Mise au jeu – théâtre forum (le 11 juin)	11 (10,6)	13 (12,5)	48 (46,2)	32 (30,8)
b) Iain Phillips – Premières nations (le 20 juin)	18 (17,5)	3 (2,9)	61 (59,2)	21 (20,4)
c) Internet et droits humains – Bilan 2001 (le 26 juin)	10 (9,9)	8 (7,9)	48 (47,5)	35 (34,7)
d) HRI – For the Record 2001 (le 27 juin)	5 (6,9)	5 (6,9)	43 (59,7)	19 (26,4)

Commentaires:

Partie D – Profil

Veillez nous fournir de l'information sur vous-même en cochant les cases pertinentes.

1. Région de résidence permanente :

- Afrique
Pays : _____ N = 36
- Asie de l'Est
Pays : _____ N = 1
- Asie du Sud
Pays : _____ N = 12
- Asie du Sud-est
Pays : _____ N = 20
- Amérique du Nord
Pays : _____ N = 4
- Amérique latine, Antilles
Pays : _____ N = 11
- Europe centrale et Europe de l'Est
Pays : _____ N = 23
- Moyen-Orient
Pays : _____ N = 1

2. Sexe

a) Femme N = 63

b) Homme N = 41

Numéro de groupe: _____ Nom (facultatif): _____

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de remplir ce questionnaire.
Votre évaluation nous aidera à améliorer notre programme.